



Rapport RSE

LMCE

2023

Notre entreprise s'engage
aujourd'hui à construire
durablement pour demain !



Sommaire

À propos	3
Préservation de l'environnement	4
Employeur responsable	8
Loyauté des pratiques	12
Ancrage territorial	15

Les entreprises de bâtiment s'engagent aujourd'hui pour intégrer durablement les enjeux sociaux et environnementaux dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes. C'est le concept de Responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Ce rapport RSE a été généré grâce à l'outil « Bâtitseur Responsable » proposé par la Fédération Française du Bâtiment (FFB), sur la base des données fournies par l'entreprise visée par le rapport. L'exactitude des informations présentées dans ce document relève donc de l'entière responsabilité de l'entreprise.

À propos

Notre politique RSE

Consciente des enjeux sociétaux et environnementaux, notre entreprise a fait le choix de développer une politique RSE s'articulant autour de 4 axes

1 | Préservation de l'environnement

2 | Employeur responsable

3 | Loyauté des pratiques

4 | Ancrage territorial

Portée par le dirigeant et par l'ensemble de ses collaborateurs, cette démarche RSE, qui fait désormais partie de l'ADN de l'entreprise, s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. Le présent rapport présente la synthèse des actions déployées en 2021.

Nous connaître

Raison sociale : **LMCE**

Date de création : **2015**

Nombre de salariés : **12**

Activité(s) : **PME reconnue pour son savoir-faire dans les domaines de la menuiserie, la charpente, l'usinage, l'agencement, et de la construction bois.**

Zone d'intervention : **Nous intervenons dans le département de la Loire-Atlantique. Notre zone d'activité comprend la région Nazairienne et de l'Estuaire, Guérande et sa Presqu'île, ainsi que la région Nantaise.**

Nous contacter

Adresse : **10 Rue de la Bagarée - ZI des Six Croix, 44480 DONGES**

Site web : **www.lmce.fr**

Contact RSE : **Marjorie BARBIER**

Tél : **0240457065**

Email : **m.barbier@lmce.fr**

 **www.linkedin.com/company/sarl-lmce-les-menuisiers-charpentiers-de-l-estuaire/**

 **menuisiers-estuaire.com**

Accompagner les équipes vers un modèle économique durable et performant nous a permis de meilleures performances !

Philippe PACHOT

Co-Gérant LMCE

1 /

Préservation de l'environnement

Nous nous engageons à prendre en compte et réduire les impacts environnementaux dans l'exercice de nos activités, et notamment à : préserver les ressources, contribuer à rendre l'économie plus circulaire et répondre aux enjeux d'économie d'énergie et de réduction carbone.

Management environnemental dans l'entreprise et sur les chantiers

● Economie circulaire / déchets

Notre entreprise a mis en place des actions en faveur de l'économie circulaire et plus particulièrement concernant la gestion des déchets de chantier.

Après avoir sensibilisé nos compagnons au sujet de l'économie circulaire, nous avons mis en place le tri des déchets sur l'ensemble de nos chantiers.

Nous avons identifié les filières de valorisation / recyclage à proximité de nos zones d'intervention et y avons recours pour éliminer nos déchets.

Nous menons des actions pour réduire la production de déchets à la source notamment en ayant recours au calepinage, en demandant à nos fournisseurs de réduire les emballages ou encore en achetant des produits conditionnés en gros volumes à chaque fois que possible.

● Energie et gaz à effets de serre

Des actions sont mises en place par l'entreprise pour réduire l'empreinte carbone de nos activités et maîtriser nos consommations d'énergie.

● Réduction des nuisances

Nous avons mis en place des actions de réduction des nuisances sur chantier (bruit, poussière, tenue du chantier).

● Biodiversité

Lors d'interventions sur des chantiers présentant des enjeux liés à la biodiversité, nous mettons en place des actions de sensibilisation du personnel et de protection des espèces présentes sur le site et à proximité.

● Management environnemental

L'engagement de l'entreprise a été formalisé au moyen d'une politique environnementale signée par la direction (voir en annexe de ce rapport).

Une démarche de progrès a été mise en place au sein de l'entreprise afin de limiter les impacts environnementaux liés à nos chantiers : poussières, bruit, déchets, gestion de l'eau, de l'énergie. Nos salariés sont sensibilisés régulièrement sur ces sujets.

Une démarche de management environnemental a été mise en place au sein de l'entreprise afin de limiter et prévenir les impacts environnementaux liés à l'ensemble de nos activités : chantiers, bureaux, ateliers.

Notre entreprise est engagée dans une démarche de certification environnementale de ses activités.

Solutions clients qui visent à optimiser la performance environnementale des bâtiments

● Performance énergétique et environnementale

Consciente d'avoir un véritable rôle à jouer dans la lutte contre le changement climatique, notre entreprise propose à ses clients des solutions constructives pour améliorer la performance énergétique et environnementale des bâtiments.

Nous proposons à nos clients des solutions permettant de réduire l'empreinte carbone du chantier et de leur bâtiment.

Nous proposons à nos clients la mise en œuvre de matériaux issus du réemploi / recyclage afin de limiter notre consommation de ressources vierges et de favoriser une démarche d'économie circulaire.

Nous proposons à nos clients la mise en œuvre de matériaux biosourcés permettant ainsi de réduire notre empreinte carbone. Ces derniers ont un véritable rôle dans la diminution de notre consommation de matières premières d'origine fossile, la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la création de nouvelles filières économiques locales. Le recours à des matériaux biosourcés fait donc partie intégrante de la démarche de développement durable de notre entreprise.

Nous sensibilisons nos clients sur l'utilisation et l'entretien de son bâtiment afin de maintenir des performances énergétiques et environnementales optimales

tout au long de sa vie.

● **Qualité de l'air intérieur**

Nous prenons en compte dans nos activités les aspects liés à la qualité de l'air intérieur du bâtiment que ce soit dans le choix des matériaux, les pratiques de chantier ou encore les conseils aux clients post-travaux. Nos salariés sont sensibilisés sur ces enjeux et bonnes pratiques à adopter.

2.

Employeur responsable

Nous nous engageons à développer une politique sociale ouverte et impliquante, au bénéfice de nos collaborateurs : montée en compétences, santé et sécurité au travail, épanouissement professionnel et bienveillance dans la politique managériale.

Employeur responsable

● Santé / Sécurité des collaborateurs

Nous organisons une information et une formation appropriée à la sécurité de l'ensemble de notre personnel de chantier [et/ou d'atelier] lors de leur embauche et lors de chaque changement de poste.

Nous vérifions systématiquement les formations obligatoires détenues par les CDD et les intérimaires auxquels nous avons recours et veillons à leur assurer une formation renforcée à la sécurité en cas d'affectation sur des postes de travail présentant des risques particuliers.

Nous mettons à disposition des collaborateurs l'ensemble des équipements de protection individuelle et collective en lien avec leur activité et en assurons le suivi régulier.

Nous veillons à évaluer et prévenir les risques professionnels liés à l'activité de l'entreprise notamment à travers la mise à jour régulière du document unique de prévention des risques et la mise en œuvre d'un plan d'action approprié.

Nous sensibilisons de façon très régulière nos salariés aux questions liées à la prévention des risques.

Nous assurons à l'ensemble de nos collaborateurs un suivi médical adapté à leur poste de travail.

Nous avons mis en place, au profit de nos collaborateurs, une couverture prévoyance conforme aux dispositions conventionnelles du Bâtiment.

● Développement des compétences

Nous avons élaboré une politique développement des compétences pour l'ensemble de nos collaborateurs.

60

%

**Part des salariés ayant reçu
une formation au cours des
deux dernières années**

Nous réalisons un entretien professionnel avec chaque collaborateur tous les 2 ans.

A cette occasion, les collaborateurs reçoivent des informations concernant la validation des acquis de l'expérience (VAE), l'activation de leur compte personnel de formation (CPF) et la possibilité de recourir à un conseil en évolution professionnelle (CEP).

● Insertion et égalité professionnelle

Nous avons mis en place une politique de sensibilisation à la prévention des discriminations à l'embauche et au travail.

Nous veillons à respecter le principe d'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes.

Au cours des 2 dernières années, nous avons embauché des salariés en contrats d'apprentissage et/ou contrats de professionnalisation.

Nous avons régulièrement recours à des salariés en difficulté d'insertion professionnelle, en particulier : ...

● Communication et implication des collaborateurs

Nous avons mis en place processus d'intégration des nouveaux collaborateurs.

Nous organisons régulièrement des événements pour échanger, favoriser l'esprit d'équipe et développer la cohésion entre les collaborateurs.

Nous avons organisé les élections des membres du Comité Social et Economique.

Nous veillons à associer les collaborateurs à la prise de certaines décisions liées au développement de l'entreprise telles que [A préciser].

Nous avons informé nos collaborateurs de notre volonté d'inscrire l'entreprise dans une démarche RSE.

● Ethique et respect de l'individu

Nous prenons en considération l'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle dans l'organisation du travail.

Nous informons régulièrement nos collaborateurs sur les avantages sociaux mis en place dans la Profession.

Nous pratiquons une politique managériale bienveillante.

3 /

Loyauté des pratiques

Nous nous engageons à instaurer et entretenir des pratiques loyales et respectueuses avec l'ensemble de nos partenaires, aussi bien dans le cadre de nos relations commerciales avec toutes les parties prenantes que dans nos pratiques contractuelles et processus internes.

Éthique des affaires et loyauté des pratiques

● Éthique des affaires et déontologie

Notre entreprise applique une conduite éthique aux transactions avec ses clients, fournisseurs et, le cas échéant, ses sous-traitants.

Notre entreprise respecte les textes relatifs à la sous-traitance (Loi du 31 décembre 1975, ainsi que le code de la commande publique).

Notre entreprise met un point d'honneur à respecter ses délais de paiement, car elle sait à quel point la trésorerie des entreprises est vitale !

Nous avons désigné et formé une personne au sein de l'entreprise en charge des questions d'éthique. Son rôle consiste notamment à alerter les personnes concernées en cas de manquement aux principes d'éthique de l'entreprise.

Notre entreprise est particulièrement vigilante aux enjeux de lutte contre la corruption.

Nous sommes très soucieux de nos obligations en terme d'informations précontractuelles afin que celles-ci soient les plus lisibles possible pour le client, qu'il soit averti ou profane.

● Achats responsables et politique d'approvisionnement

Nous proposons à nos clients la mise en œuvre de matériaux, produits ou équipements donnant des garanties en termes de responsabilité sociétale.

Nous intégrons des critères RSE dans le choix de nos fournisseurs et notamment des critères en lien avec la santé, la sécurité, l'environnement et le social.

Nous veillons à travailler avec plusieurs fournisseurs, que nous auditions régulièrement afin d'améliorer continuellement le niveau de qualité de nos prestations et éviter la dépendance.

● Sous-traitance responsable

Nous intégrons des critères RSE dans le choix de nos sous-traitants et notamment des critères en lien avec la santé, la sécurité, l'environnement, le social.

Nous mettons tout en œuvre afin que nos sous-traitants développent leur propre clientèle pour qu'ils ne soient pas dépendants de notre entreprise. De la même façon, pour assurer la pérennité de notre entreprise, nous veillons à ne pas être nous-même dépendant d'un sous-traitant en particulier.

● RGPD

Notre entreprise attache une importance particulière au respect de la vie privée et à la protection des données personnelles de ses salariés comme de l'ensemble de ses parties prenantes (clients, sous-traitants, fournisseurs...). Notre entreprise est en conformité avec le RGPD.

4 /

Ancrage territorial

Nous nous engageons à favoriser et contribuer au développement socio-économique de notre territoire notamment en privilégiant l'emploi local et en soutenant différentes initiatives de notre territoire (pédagogiques, sportives, culturelles, environnementales...).

Ancrage local et dynamique territoriale

● Développement socio-économique du territoire

Consciente que le secteur du Bâtiment peut s'avérer être un véritable ascenseur social, notre entreprise a recours à des structures d'insertion professionnelle locales.

Notre entreprise a la volonté d'être un acteur majeur de son territoire notamment en contribuant à l'économie locale.

● Transition écologique du territoire

Grâce à nos actions, nous apportons notre pierre à la transition énergétique et environnementale de notre territoire.

● Approvisionnement local

Notre entreprise favorise l'utilisation de produits et matériaux français et autant de possible locaux.

Notre entreprise a recours à des fournisseurs et distributeurs locaux contribuant ainsi à l'activité économique territoriale.



Rapport RSE

LMCE

2023

LMCE
10 Rue de la Bagarée - ZI des Six Croix
44480 DONGES
www.lmce.fr
0240457065
contact@lmce.fr